



Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 13 novembre 2020

3^{ème} Commission

N° CP-2020-11-3-8

Service instructeur

DEAA - service attractivité des territoires

Service consulté

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DEPARTEMENTAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS A HAUT DÉBIT COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DE LA SOCIÉTÉ HAUT-RHIN TÉLÉCOM

Résumé : Le présent rapport propose de prendre acte du rapport d'activité 2019 de la société Haut-Rhin Télécom, à laquelle a été confiée, par contrat de délégation de service public, l'exploitation du réseau départemental de télécommunications à haut débit. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Routes, Voirie et Infrastructures lors de sa réunion du 6 novembre 2020.

Préambule

Au travers de son réseau de communications électroniques à haut débit, confié par contrat de délégation de service public à la société Haut-Rhin Télécom (HRT), l'action du Département du Haut-Rhin se veut essentiellement tournée vers l'aménagement et l'attractivité du territoire.

En 2004, le Département a décidé de mettre en place une infrastructure de télécommunications à haut débit permettant d'absorber les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement numérique sur son territoire.

Dans cette perspective, en septembre 2006, le Département a confié au groupement de sociétés composé de LD Collectivités et Estvidéo.com, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure départementale de télécommunication par contrat de délégation de service public (DSP) sous la forme d'une concession de travaux et de services publics.

Le concessionnaire est en charge du déploiement d'un réseau de communications électroniques à haut débit qu'il doit, conformément à la réglementation en vigueur, mettre à la disposition de tous les opérateurs ou utilisateurs qui en feraient la demande, par voie conventionnelle, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires fixées par un catalogue des services.

C'est au terme d'une tranche ferme de travaux (Wimax), subdéléguée à la société HDRR en 2007, filiale de TDF, et de quatre tranches conditionnelles associées à des technologies filaires (la dernière datant de 2008) que le groupement délégataire et HDRR ont créé les sociétés ad hoc Haut-Rhin Télécom et HDRR 68, celles-ci reprenant à leur compte l'ensemble des droits et obligations inscrits dans la convention de concession : Haut-Rhin Télécom pour les tranches conditionnelles 3 et 4 et HDRR 68 pour la tranche ferme.

Au 14 février 2007, soit deux mois après le démarrage de la concession, 100 % des infrastructures optiques prévues sur le territoire départemental étaient en place et déjà commercialisées vis-à-vis des opérateurs de télécommunication. La société Haut-Rhin Télécom est dès lors apparu pour les opérateurs alternatifs comme un véritable complément aux infrastructures de télécommunications existantes.

Créée le 21 mars 2007, la SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) Haut-Rhin Télécom s'est substituée au groupement de sociétés délégataire dans ses droits et obligations nés au titre de la concession.

Suite à un accord entre HDRR France et Bolloré télécom, le 17 juin 2008, ce dernier rachetait le 19 septembre 2008, 100 % des actions de la société HDRR 68 et devenait son actionnaire unique.

Trois avenants ont été signés entre le délégant (le Département) et son délégataire (Haut-Rhin Télécom) en 2007, 2010 et 2011 afin d'améliorer et de développer la couverture haut-débit du Haut-Rhin.

A partir de 2007 et conformément à la feuille de route établie conjointement par le Département et Haut-Rhin Télécom, les années suivantes ont été consacrées à la commercialisation de l'infrastructure du réseau haut débit départemental.

Le présent rapport synthétise l'activité et accompagne le rapport d'activité produit conformément à la législation et au contrat de DSP, par la société HRT pour l'année 2019. Le rapport d'activité est annexé au présent rapport.

Situation et activité au cours de l'exercice 2019

L'année 2019 a été consacrée à la commercialisation des services et au maintien en condition du réseau. Le réseau s'appuie sur les 763 km de câbles à fibres optiques utilisés dans le département pour connecter les équipements pour les services DSL ou raccorder les entreprises. 50 Nœuds de Raccordement d'Abonnés (NRA) étaient dégroupés au 31 décembre 2019.

Synthèse des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

- Le chiffre d'affaires ressort à 5,208 M€ (contre 5,061 M€ en 2018) ;

Il se compose des revenus liés :

- au DSL ;

- aux IRU (droit d'usage irrévocable d'utiliser une partie des capacités d'un réseau) ;
 - à la location de fibres noires ;
 - à la maintenance ;
 - à la location de bandes passantes sur fibre (Lan To Lan), principale cause de la hausse du chiffre d'affaires ;
 - à l'hébergement.
- Les charges s'élèvent à 3,557 M€ (contre 3,438 M€ en 2018).
 - L'excédent brut d'exploitation ressort à 1,651 M€ (contre 1,623 M€ en 2018).
 - Le résultat net ressort à 0,301 M€ (en baisse de 69 k€ par rapport à 2018).

Perspectives 2020

Les résultats commerciaux observés sur les services DSL en 2019 affichent la même dynamique à la baisse que les années précédentes. Cette perte sur le DSL est due aux migrations des clients vers le Très Haut Débit.

En contrepartie, HRT continue les raccordements d'entreprises au réseau, en offrant très souvent du service Lan to Lan ce qui explique le maintien de ce poste.

Enfin, il est nécessaire de réaliser des augmentations de capacité de deux boucles pour la collecte des NRA. Pour ces deux boucles, la capacité était de 4 Gbit/s. Elle évoluera à 10 Gbit/s pour un montant en investissement de 130 K€.

Les communes concernées par ces deux boucles sont alimentées par le POP (Point de Présence Opérateur) de MULHOUSE :

- Boucle HRF 004 (BURNHAUPT-LE-HAUT, SENTHEIM, WESSERLING, WILLER-SUR-THUR, WITTELSHEIM).
- Boucle HRF 005 (LANDSER, BLOTZHEIM, BARTENHEIM, RANTZWILLER, SIERENTZ, KEMBS, HOMBOURG, BANTZENHEIM, DESSENHEIM, HEITEREN, GEISWASSER).

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du rapport d'activités pour l'année 2019 de la société Haut-Rhin Télécom, délégataire de service public en charge de l'exploitation du réseau départemental de télécommunications à haut débit.

LE PRESIDENT
Remy WITH